



Wallonie

ANNEXE X. - ENQUÊTE PUBLIQUE



VILLE D'AUBANGE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSÉES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de ESTOR-LUX III S.A., Avenue Maurice Destenay 13 à 4000 LIEGE en vue d'obtenir le permis unique de classe 2 concernant :

Description précise du projet : Construire et exploiter un parc de batteries de stockage d'énergie électrique d'une capacité de 375 MW (puissance) et de 900 MWh (capacité de stockage énergétique) situé à Avenue Champion à 6790 Aubange, cadastré 3° Div Halanzy B2533Y et B2511F.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de la Ville d'Aubange, Service Environnement, 38 rue haute à 6791 Athus, environnement@aubange.be à partir du 23 février 2026.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au
12 février 2026	23 février 2026	Ville d'Aubange, Service environnement, 38, rue haute 6791 Athus le 09 mars 2026 à 10h00	Ville d'Aubange Service environnement, 38, rue haute 6791 Athus

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture de l'enquête jusqu'à sa date de clôture, tous les jours ouvrables, pendant les heures de service, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et le mercredi soir de jusqu'à 20h00 sur rendez-vous pris au plus tard vingt-quatre heures à l'avance (environnement@aubange.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PU109**.

À Athus le 29 janvier 2026.

Le Directeur général f.f.

LESPAGNARD A.

Par ordonnance,



Le Bourgmestre,

François KINARD